



Conseil des  
commissaires

Le mercredi 26 avril  
2017

Levée de la séance :  
20 h 05

**Résumé des décisions prises par les membres  
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de  
Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona  
sous la présidence de monsieur David Montminy**

Le conseil des commissaires a adopté la tarification pour la surveillance des élèves des écoles primaires et secondaires.

Le conseil des commissaires a entériné une résolution pour appuyer le programme école-hockey.

Le conseil des commissaires a autorisé deux demandes de congé sans solde pour le personnel-cadre d'établissements.

Le conseil des commissaires a autorisé une dépense de 2 242,01 \$ pour l'évaluation d'une partie du lot 5 230 138 du cadastre du Québec en collaboration avec la Ville de Donnacona.

Le conseil des commissaires a abrogé la procédure n° 363 et a modifié la politique n° 335.

Le conseil des commissaires a accordé un contrat de 626 626 \$, pour la réfection des murs extérieurs au bâtiment Marguerite-D'Youville, à l'entrepreneur Construction Durand inc.

Le conseil des commissaires a adopté trois motions de félicitations pour les projets présentés dans le cadre du concours OSEntreprendre, pour le projet d'arts plastiques à l'école secondaire Louis-Jobin et également pour le concours « Secondaire en spectacle ».